



Communiqué de presse

Le 11 juin 2021

Projet de loi sur l'enfance : l'Uniopss appelle à un débat au Parlement

La crise sanitaire du coronavirus que nous connaissons depuis plus d'un an, agit comme un révélateur et un catalyseur des besoins des enfants et des familles, en particulier des plus vulnérables d'entre eux. Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire d'investir et de développer une politique de l'enfance globale et ambitieuse.

Les jeunes et tous les âges de la jeunesse souffrent de la crise actuelle et ont besoin d'une attention particulière.

Le gouvernement, depuis plus de 2 ans, a initié une politique autour du « Pacte pour l'enfance », dont le volet législatif, attendu, doit être exposé dans les prochains jours au Conseil des ministres et débattu au Parlement à partir de la fin du mois.

Dès à présent, l'architecture du texte a été présentée aux différentes instances. Certaines dispositions étaient fortement attendues, comme la fin des accueils hôteliers, le renforcement de la prévention contre les maltraitances institutionnelles. D'autres, bien sûr, doivent être enrichies par le débat parlementaire. Enfin, certaines mesures nécessitent une discussion constructive pour que des alternatives soient proposées, comme celles concernant les mineurs non accompagnés.

Aussi, au regard de l'urgence de cette crise et de ses conséquences sur les jeunes générations, déjà fragilisées, il est essentiel qu'un débat parlementaire puisse avoir lieu. L'enjeu est en effet de taille, puisqu'il s'agit d'améliorer la vie quotidienne des enfants, de garantir leur sécurité et également de valoriser l'engagement et l'investissement des acteurs de l'enfance.

Contact presse : Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale inter-fédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.